

BRIVE FROID CLIMATISATION

126 Rue des Noisetiers
ZA LES GUIERLES
19600 SAINT-PANTALEON-DE-
LARCHE
0555869665
contact@brivefroidclimatisation.fr



Vos coordonnées

Code Client : JMC01
Nii: FR20839857075
Tél. : 0648608195
Email : julien46.martignac@icloud.com

Adresse Travaux :

SASU JM CONCEPT ENERGIE
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC
FRANCE

SASU JM CONCEPT ENERGIE

1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC
FRANCE

A l'attention de JULIEN MARTIGNAC

Facture n°F11232 du 13/08/2025

Type

Sujet : Mise en service PAC

1 mise en service PAC Split

1 mise en service PAC monobloc

Référence	Désignation	Qté	Prix public H.T.	Remise	Prix unitaire H.T.	Total H.T.	T
	Intervention N°4448 Date :06/08/2025 Suivant le Bon n° 42 du 06/08/25						
	Mise en service PAC : - Split - Monobloc	2,00	350		350	700,00	4

Référence	Désignation	Qté	Prix public H.T.	Remise	Prix unitaire H.T.	Total H.T.	T

Mode de règlement : Prélèvement à 30 jours
 TVA due par le preneur assujetti – autoliquidation en application de l'article
 242 nonies A, I-13° de l'annexe II au CGI
 Paiement de la TVA d'après les débits

Montants en Euros

Total H.T.	700,00
Total T.V.A. 0%	0,00
Total T.T.C.	700,00
Net à payer	700,00

Espèce, chèque, carte bancaire, prélèvement, virement, B.O.R., L.C.R. et traite
Les pénalités de retard seront exigibles dès le jour suivant la date de règlement au taux d'intérêt légal x3
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € sera due, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ Conformément à la loi 80 335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

ESCOMPTE pour règlement anticipé 0% Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de

EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009)
 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 Octobre 2012)

IBAN FR76 1680 6099 3966 1155 8246 237
 CODE BANQUE 16806 / CODE BANQUE 09939 / NUMERO DE COMPTE 66115582462 / CLE RIB 37
 BIC : AGRIFRPP668

Echéancier				
Date échéance	Mode de règlement	Reste à régler	Commentaire	
12/09/2025	Prélèvement	700,00		

(NF203) E XXXX VtCP CODIAL V 0 00

Page : 2/3

Siret : 35231303500037 - RCS : B352313035 - Capital : 21600 - QualiPAC n° QPAC/57193 - N° de TVA : FR54352313035 - Assurance décennale
 SMA BTP n° 1244001 / 001 62147 1 /